Composition de la Commission de stage



Patrick Van Impe, Membre du Conseil, Président de la Commission du stage

Président : Patrick Van Impe

Vice-Président : Luc Verrijssen

Membres du Conseil : Fernand MAILLARD et Tom MEULEMAN (jusqu'au 2 mai 2019)

Membres externes : Romuald BILEM, Boudewijn CALLENS, Fabio DE CLERCQ, Déborah FISCHER (à partir du 2 mai 2019), Laura GUARINO (à partir du 2 mai 2019), Vinciane MARICQ (jusqu'au 2 mai 2019), Dirk STRAGIER, René VAN ASBROECK (jusqu'au 2 mai 2019) et Sofie VAN GRIEKEN (à partir du 2 mai 2019)

Experts techniques : Martine BLOCKX et Astrid MEESTERS (à partir du 2 mai 2019)

Secrétariat : Astrid Van Droogenbroeck

Mission

L'organisation de l'accès à la profession est une des principales missions confiées par le législateur à l'IRE. Les stagiaires-réviseurs d’entreprises sont les réviseurs d'entreprises de demain. La préparation d'un corps de spécialistes à l'exercice de la profession figure dès lors au premier rang des préoccupations de la Commission de stage. C’est pourquoi le stage de réviseur d’entreprises, d’une durée de trois ans, se déroule sous l’étroite surveillance et avec l’accompagnement de la Commission de stage, qui veille à garantir une formation de haute qualité. Compte tenu de la diversité des missions confiées au réviseur d’entreprises, la Commission de stage considère qu’il est important que le stage aborde de manière aussi complète que possible les multiples facettes de la profession.